

Annecy-le-Vieux, le 14 juin 2019

**Monsieur Lionel MITHIEUX**

Vice-président en charge de l'urbanisme, du projet d'agglomération et des évolutions de compétences

Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry

106 allée des Blachères

73026 CHAMBERY CEDEX

Réf : SMBA : 2091/0619

Affaire suivie par Matthias PERRET

☎ 04.50.27.80.77

[matthias.perret@scot-bassin-annecien.fr](mailto:matthias.perret@scot-bassin-annecien.fr)

**Objet : PLUi H-D du Grand Chambéry**

Monsieur le Vice-Président,

Vous avez invité le Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien, par un courrier reçu le 6 juin 2019, à vous transmettre nos éventuelles observations concernant votre projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacement urbains,

Suite à l'analyse de votre dossier, votre projet du PLUi H-D du Grand Chambéry n'appelle aucune observation de notre part,

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de mes meilleures salutations.



Le Président

*Antoine de Menthon*  
Antoine de MENTHON